



**Réunion du Comité consultatif sur les communications (CCC)
du mercredi 22 janvier 2020
de 17 h 30 à 19 h 30
au siège de l'ACEP, 100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa**

Compte rendu de la réunion

Présences : G. Tulusso et A. Picotte

Par téléconférence : N. Giannakoulis, J. Lafontaine et E. Hailu

Personnel de l'ACEP : K. Thériault (directrice des communications), S. Ndayishimiye (spécialiste en communications), Dina Epale (conseiller en plaidoyer et affaires publiques) et P. O'Reilly (coordonnateur de projets de communications)

Absences : S. Gan, M. Mohammed, N. Bois, L. Patrick, J. Burns, A. Keisman, J. Gupta, K. Ahn, S. Rehman, S. Rahman, G. Gosselin et G. Kopytko

1. Ouverture de la réunion et ordre du jour

La réunion est ouverte à 17 h 34. Résolution d'approbation de l'ordre du jour : adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 16 octobre 2019

Résolution d'approbation du compte rendu de la réunion du 16 octobre 2019 : G. Tulusso signale une erreur typographique à corriger. E. Hailu précise sa déclaration au sujet des mesures incitatives à l'intention des cotisants Rand. La déclaration sera modifiée. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Lettres de bienvenue : Politique de confidentialité et formulaires de déclaration solennelle

Comme c'est le cas pour tous les comités, les membres du CCC ont reçu leurs lettres officielles de bienvenue signées de la main du président de l'ACEP, Greg Phillips. À ces lettres sont annexés la politique de confidentialité de l'ACEP, qui est brièvement

expliquée, et les formulaires de déclaration solennelle. Il est de pratique courante, pour les membres de l'ACEP qui siègent à des sous-comités ou des comités consultatifs, de comprendre les responsabilités et les politiques qui s'y rattachent. Les formulaires doivent être signés et retournés le plus tôt possible.

4. Guide du membre de l'ACEP : Commentaires sur la version préliminaire de la table des matières

Avant la réunion, les membres du CCC ont reçu une version préliminaire de la table des matières du *Guide du membre* de l'ACEP, qu'ils devaient commenter :

J. Lafontaine : L'ACEP relancera-t-elle son programme de remise de prix aux membres? Si oui, le Guide devrait en faire mention.

Pour l'instant, les prix de l'ACEP sont en veilleuse, et il faudra poursuivre les discussions avant de les relancer.

Commentaire : Le titre de la Section 3 de la table des matières devrait être modifié pour « Protéger vos droits ». Dans la version anglaise, il faudrait modifier le titre de la sous-section « Adjudication » pour « Arbitration ». Il conviendrait d'ajouter une sous-section « Crainte de représailles ». Les membres craignent souvent de contredire leur employeur par crainte de réprimande ou de menace de sanctions.

La section « Représentation et relations gouvernementales » devrait inclure la sous-section « Collaboration avec la communauté syndicale ».

La Section 4 devrait s'intituler « Avantages de l'inscription », et être déplacée avant la Section 3.

La Section 6 « Engagement des membres et communications » devrait également être déplacée plus haut dans la séquence.

La sous-section « Comment s'impliquer » se trouve à deux endroits différents. On devrait en faire une grande section intitulée « Comment s'impliquer », afin d'informer les membres de l'ACEP des différents façons de participer aux activités syndicales.

La table des matières sera révisée de nouveau, puisque de nombreux membres du CCC n'ont pu être présents à la réunion.

5. Récapitulation des élections fédérales de 2019 et stratégie de 2020

Le nouveau conseiller en plaidoyer et affaires publiques de l'ACEP fait une présentation sur les méandres des relations gouvernementales au sein d'un gouvernement minoritaire. Puisque le gouvernement actuel devra forger des alliances avec les parties

de l'opposition, l'ACEP aura l'avantage de pouvoir défendre ses intérêts auprès des principaux porte-parole de l'opposition. Le parti au pouvoir nous accordera ainsi plus d'attention à mesure qu'il cherchera à réaliser ses engagements.

L'objectif est d'avoir des conversations pertinentes avec les principaux ministres, et de mettre en lumière des enjeux importants pour nos membres.

Jusqu'ici, l'ACEP a rencontré le président du Conseil du Trésor, Jean-Yves Duclos, le 16 janvier 2020. M. Duclos a même accepté de rencontrer les membres de l'ACEP en avril, dans sa circonscription de Québec.

Les lignes qui suivent sont tirées du document ***Government Relations & Advocacy Strategy: A Proactive Approach to Advocating for our Members in 2020*** (auteur : Dina Epale, conseiller en plaidoyer et affaires publiques de l'ACEP).

En 2020, l'ACEP entend communiquer avec les ministres clés suivants et leur personnel de direction, des secrétaires parlementaires, des porte-parole de l'opposition et les présidents des principaux comités permanents de la Chambre des communes :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

- L'honorable Jean-Yves Duclos, président du Secrétariat du Conseil du Trésor, son chef de cabinet et son conseiller politique
- Greg Fergus, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor
- Tim Uppal, porte-parole du Parti conservateur auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor
- Gabriel Ste-Marie, porte-parole du Bloc Québécois auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor
- Matthew Green, porte-parole du NPD auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor

Services publics et Approvisionnement

- L'honorable Anita Anand, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, son chef de cabinet et son conseiller politique
- Steven MacKinnon, secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
- Kelly Brock, porte-parole du Parti conservateur en matière de services publics et d'approvisionnement
- Julie Vignola, porte-parole du Bloc Québécois en matière de services publics et d'approvisionnement
- Matthew Green, porte-parole du NPD en matière de services publics et d'approvisionnement

Gouvernement numérique

- L'honorable Joyce Murray, ministre du Gouvernement numérique, son chef de cabinet et son conseiller politique
- Greg Fergus, secrétaire parlementaire de la ministre du Gouvernement numérique
- Ziad Aboultaif, porte-parole du Parti conservateur en matière de gouvernement numérique
- Brian Masse, porte-parole du NPD en matière de gouvernement numérique

6. Autres points

L'équipe des communications de l'ACEP devra produire des sommaires à afficher dans le nouveau site Web au moment de son lancement, en avril ou en mai 2020. Les membres du CCC discuteront des sujets éventuels à la réunion de février.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CCC aura lieu au début de février. Les dates possibles seront fournies aux membres au moyen de Doodle Poll.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 20.